

Le CCAS d'Aix les Bains est remerciée pour le prêt d'une salle de réunion et de l'accueil de la **Résidence Joseph FONTANET** ainsi que L'association RESPECTS 73 pour la co-organisation de la logistique et sa co-animation avec Sylvie PATOURAUX.

Cheffe de Service PA/PH de la Délégation Territoriale d'Aix les bains, Sylvie PATOURAUX, présente le temps fort de l'après-midi, porté par le réseau PA/PH autour de la présentation du nouveau formulaire national de demande à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : « Nouvel imprimé, nouvelle approche : le respect du projet de vie ». Elle accueille les participants et présente le programme de l'après-midi ainsi que les intervenants.

- Intervention de Denis Laforgue, sociologue à l'Université Savoie Mont Blanc : « Intervention publique et projet de vie des personnes : genèse et scénarios d'avenir »,
- Présentation par Nicolas SOUBLIN, assistant social, chargé d'accueil à la MDPH : « un nouvel imprimé : pourquoi et comment ».
- Témoignages de professionnels et d'usagers sur leur compréhension et mise en œuvre du projet de vie dans leur réalité de travail,
- Question et débats, conclusion par les intervenants et co-animateurs en présence de Malainy SONKO, invité d'honneur, « candide » tout au long de l'après-midi. Sénégalais, il est le représentant à Bignona de la coopération Savoie-Bignona de Pays de Savoie Solidaire, une coopération qui a fêté ses trente ans l'année dernière et qui œuvre depuis trois ans à des échanges fructueux dans le cadre d'un projet bilatéral baptisé « Action Sociale de l'Autre ».

Outre les explications précieuses de la MDPH sur cet imprimé porteur d'une nouvelle approche dans la conception et l'esprit, une prise de hauteur et de distance est proposée grâce aux intervenants d'horizons divers pour tenter in fine de trouver une cohérence et un sens en rapport avec nos réalités quotidiennes !

#### 1. Intervention de Denis LAFORGUE :

Sociologue face aux évolutions des institutions : quelles tendances ? cf son écrit également proposé en lien

Questions :

- Le scénario 3 n'évoque-t-il pas une personne en refus d'aide et de soins ? échappent-elles aux institutions ? réponses : En effet, non recours par manque d'envie = un travail sans autrui, un professionnel sans prise sur la situation, impuissant !
- La dématérialisation enferme, empêche. Avec Internet, les difficultés d'écrire peuvent générer des rejets, des difficultés d'accéder à ses droits, un vrai parcours du combattant !
- Le but de l'informatisation est économique, en supprimant les interventions humaines on supprime le bien être de l'utilisateur !
- Malainy estime que le métier auprès des personnes fragiles (PA/PH) est le plus difficile. Comment accompagner une personne en rupture sociale, désespérée ?

Cela mérite réflexion. « Il faut s'ouvrir ! Comment peut-on intervenir pour la personne afin qu'elle se sente toujours utile et liée aux autres puis accepter l'accompagnement ? En effet, si elle refuse, le personnel est impuissant ! ».

- N'est-ce pas la question des droits et des besoins ? Réponse de Denis : une des voix est d'emprunter aux autres sociétés ce que nous avons oublié, repenser nos méthodes !
- « Placer la responsabilité à un endroit inaccessible, on perd de soi, des autres et du lien, nous heurtant à un réel dans lequel je ne trouve pas ma place ! » dit Antonella,
- « Au Sénégal on pense que l'action sociale c'est réfléchir sur notre solidarité et sur le principe de l'inclusion afin d'observer le binôme droit et besoin. Comment prend-on en compte la personne dans toute sa plénitude individuelle et sociale ? »,
- Claudine estime que « l'économie de la temporalité est impossible ! »,
- Sylvie rappelle les propos d'une personne âgée « nous sommes des encombrants ! ».
- Le projet de vie est-elle une nécessité de contrôle pour l'institution ? Réponse de Denis : « dans le scénario 2 le projet de vie est institutionnalisé il faut choisir un autre scénario pour qu'il soit émancipatoire plutôt qu'aliénant ! ».
- « Actuellement nous sommes au carrefour des possibles ! » dit Jérôme.
- Sylvie a entendu que « tous les 500 ans, tous les paramètres changent et nous sommes en plein changement.... Il nous faut réinventer le monde ! » (cf youtube Marc Halevy « Qu'est ce qui nous arrive ? »)

## 2. Présentation du nouvel imprimé MDPH par Nicolas SOUBLIN : cf PJ

L'objectif est d'expliquer et montrer les enjeux d'aujourd'hui. Un projet de vie ? Qu'est-ce que c'est ? Le projet de vie permet à la personne concernée, aux parents pour leurs enfants et/ou au représentant légal de faire part de leurs attentes et de leurs besoins. C'est l'expression de la personne en lien avec le nouveau formulaire.

Ceci représente 29000 demandes en 2018, en augmentation de 5% par an.

Demander une aide à la MDPH et remplir le formulaire sous-entend :

- Se reconnaître comme personne en situation de handicap,
- Connaître ses droits et pouvoir les demander,
- Connaître les lieux de renseignement, de prélèvement et de dépose des dossiers.

L'ancien document favorisait le remplissage de cases pour recueillir ses droits. Désormais le questionnaire recueille l'expression de la personne pour envisager ses droits.

La MDPH, en lien avec la CNSA, harmonise les pratiques par un nouveau formulaire de demande, mis en place depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier, document CERFA non modifiable. Il existe une version numérique téléchargeable. Un télé service est prévu courant 2020, plus aisé il devrait représenter 20% des demandes.

Ce nouveau formulaire se voulait simplificateur mais passe de 8 pages à 20. Le risque de la complexité étant le non recours aux aides.

Le formulaire est disponible sur le site de la MDPH. Il peut également être adressé au demandeur. La réponse se fait sous 2 mois ½ selon priorisation en fonction de la demande ou s'il s'agit d'un renouvellement.

Le principe d'alignement des droits en un même temps pour une même personne est préconisé.

En attendant d'épuiser les stocks l'ancien formulaire sera accepté encore quelques temps.

Questions :

- Le triptyque est-il mort à peine né ? : ce sont les équipes qui feront le choix de document à adresser au demandeur,
- Pour une carte de stationnement doit-on remplir l'intégralité du document : oui les feuillets 1, 2 et 3,
- Malainy : est-il prévu un système de suivi de ce qui est fait ? Les médecins vont-ils comprendre comment remplir ce document ?

### 3. Témoignages de professionnels et d'usagers :

Comment cela se décline sur le terrain ? Témoignage d'Elisabeth et Emilie de la Délégation Territoriale d'Aix les Bains cf PJ, ainsi que de Gwenaëlle MARREC du SAMSAH et de M. JANET-MAITRE.

Pour M. JANET-maitre, c'est bien compliqué d'envisager un projet de vie car pour lui son « projet de vie c'est que demain soit au moins comme aujourd'hui ! ». Les personnes doivent être maître de leur vie, elles doivent être consom-acteur.

Pour Mme MARREC du SAMSAH, ce n'est pas un projet de vie mais un projet individuel d'accompagnement (PIA) cf PJ.

Mme Petit Didier, psychologue à l'EHPAD « Les Grillons », le PIA est un beau support mais trop intellectualisé pour les agents des Grillons bien qu'ils le fassent quotidiennement. Comment le rendre plus attrayant ? Il manque du personnel soignant pour mettre en place ce formidable outil d'accompagnement. A l'Orée du bois, c'est plus simple à mettre en œuvre car les bénéficiaires sont plus autonomes.

Malainy : Il y a différentes expériences dans le cadre de l'accompagnement, des personnes, des collaborations multisectorielles avec une dimension humaine très développée afin de créer du lien social. Les personnes âgées ne se sentent pas utiles, pourtant elles sont riches d'expérience, elles sont des personnes ressources, c'est en cela qu'elles sont sages ! Au Sénégal, culturellement une personne âgée hors de la famille est en insécurité et perd sa dignité. On travaille beaucoup sur le lien social. C'est le conseil des sages qui intervient dans l'éducation culturelle (accompagnement des familles en difficulté, la régulation et la gestion des conflits...).

### 4. Conclusion de Sylvie

L'ensemble de l'assemblée est remerciée pour sa présence, pour cette écoute active et attentive, malgré cette canicule.

Un grand merci aussi aux intervenants pour la qualité de leur présentation. RV au 8 octobre !